

PROCÈS-VERBAL**Conseil d'Ecole de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
Séance du 28 janvier 2016**

Vingt-deux membres du Conseil sur trente étaient présents ou représentés, 3 procurations ont été enregistrées.

Membres désignés par M. Le Recteur de l'Académie de Dijon :

M. Jean-Paul DELAHAYE
Mme Sonja DENOT-LEDUNOIS
M. Didier PERRAULT
Mme Claude VALTAT
M. Philippe VELTEN

Membres désignés par M. le Président de l'université de Bourgogne :

Mme Lucie CORBIN
M. Frédéric DEBEAUFORT
Mme Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL
M. Jean-François GIRET
Mme Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à M. Frédéric DEBEAUFORT)

Membres élus :**Représentants des personnels enseignants***Collège A : les professeurs des universités et assimilés*

Mme Dominique BOURGEON-RENAULT
M. Hervé DUCHENE

Collège B : les Maîtres de conférences et autres enseignants chercheurs

Mme Nathalie CHARVY (procuration à Mme Nadine WARGNIER)
M. Jake MURDOCH (procuration à M. Jean-François GIRET)

Collège C : Autres enseignants et formateurs

Mme Nadine WARGNIER

Collège D : Autres enseignants relevant de l'Éducation Nationale

Mme Christiane SALMAIN-NORMAND

Représentants des autres personnels

M. Olivier BOULIN
Mme Séverine DELEPIERRE

Représentants des étudiants

Mme Chloé CACHON
M. Guillaume GIRAULT
Mme Julia STEPANOV

Membres désignés par le Conseil d'Ecole :

M. Eric PREDINE

Invités :

M. Denis ROLLAND
Mme Sophie AUDIDIÈRE
Mme Claire CACHIA
Mme Véronique PARISOT
Mme Evelyne GREUSARD
M. Jean-Denis DETRAIT
Mme Marie-Geneviève GERRER
Mme Elsa LANG-RIPERT
M. Julien MARLOT
M. Philippe PIERRON

Ordre du jour :

- 1- Adoption du procès-verbal
- 2- Compte-rendu du COSP du 13 janvier 2016
- 3- Point sur l'offre de formation
- 4- Point sur l'évaluation des formations
- 5- Présentation de la mission « Formation Continue ».
- 6- Dons de partenaires de l'ESPE
- 7- Questions diverses

2

Après s'être assuré du quorum, M. Le Président du Conseil d'école ouvre la séance en présentant ses vœux aux membres du Conseil d'Ecole ainsi qu'à l'ensemble de l'ESPE. M. Le Président du Conseil d'école remercie les différents acteurs et responsables de l'école pour l'important travail qui est réalisé afin de construire une ESPE qui va dans le bon sens. Il remercie également M. Le Recteur ainsi que les services académiques sous son autorité, qui travaillent afin d'améliorer les relations (groupes de suivi, groupes de contacts, échanges sur les concours au mois de novembre...).

M. Le Président du Conseil d'école informe par ailleurs les membres du Conseil d'école que M. Le Recteur organise la première semaine de février, en liaison avec l'ESPE, à Chalon sur Saône et à Dijon, deux réunions auxquelles tous les chefs d'établissements qui accueillent des stagiaires sont conviés.

M. Le Président du Conseil d'école, qui sera présent, explique que le but de ces réunions est que les chefs d'établissements ainsi que les équipes pédagogiques qui les accompagnent soient bien pénétrés de leurs rôles dans l'accueil et la formation des professeurs stagiaires.

M. Le Président du Conseil d'école accueille les nouveaux membres étudiants, élus lors du scrutin pour le renouvellement des conseils de composantes les 17 et 18 novembre 2015, qu'il invite à se présenter.

M. Le Président du Conseil d'école accueille ensuite Mme Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL, du département CIPE, désignée par M. Le Président de l'Université en remplacement de Mme Anne GIROLLET. M. Le Président du Conseil d'école souhaite par ailleurs rendre hommage au travail mené par Mme Anne GIROLLET sur toutes les questions concernant le patrimoine.

M. Le Président du Conseil d'école accueille également Mme Evelyne GREUSARD, Directrice des services académiques de Côte-D'Or, en tant que membre invité du Conseil d'école.

Mme Evelyne GREUSARD est nommée par M. Le Recteur « référente académique 1^{er} degré » en lien avec l'ESPE. M. Le Recteur souligne que Mme Evelyne GREUSARD représente l'ensemble de l'académie, et non pas uniquement la DSDEN 21, avec l'articulation des sites ESPE et des lieux de formation. M. Le Recteur ajoute qu'il souhaite prochainement se rendre sur le site ESPE d'Auxerre, qu'il ne connaît pas encore.

M. Le Recteur est heureux de revenir au Conseil d'école de l'ESPE, et constate que la double ligne tracée par Mme Marie-Geneviève GERRER et M. le Président du Conseil d'école a permis de continuer le travail de construction de l'ESPE. M. le Recteur rappelle tout son intérêt pour l'ESPE, qui est le point nodal du travail que l'éducation nationale engage pour la formation de ses professeurs et de ses cadres pédagogiques.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2015.

M. Le Président du Conseil d'école soumet au vote le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2015. (22 votants au moment du vote)

- 5 abstentions
- 17 voix pour
- 0 voix contre

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2015 est adopté à la majorité des membres du Conseil d'école présents ou représentés.

3

2. Compte- rendu du COSP du 13 janvier 2016.

M. Le Président du Conseil d'école donne la parole à Mme Marie-Geneviève GERRER. Mme Marie-Geneviève GERRER explique que l'un des points centraux du COSP a été l'étude des projets Bonus Qualité Recherche 2016. Les dossiers ont d'abord été étudiés en Conseil Scientifique puis examinés par les membres du COSP. 6 dossiers ont été déposés : l'un d'entre eux, déposé par M. Raphaël PORTEILLA, a été éliminé car il n'était porté par aucun enseignant membre de l'ESPE. Pour 4 des 5 dossiers examinés, il s'agit de suites de recherches entamées en 2013/2014 ou 2014/2015 et financées par les précédents BQR.

Le budget BQR 2016 est de 30 000€, les critères d'évaluation sont les mêmes que pour les années précédentes :

- Le projet doit être porté par au moins un personnel de l'ESPE.
- Il n'est accordé de financement que pour un seul colloque par projet (ou par axe de recherche pour les projets plus importants)
- Les frais de traductions sont pris en charge pour un article par projet et plafonnés à 800€
- Il n'y a pas de financement accordé pour le matériel informatique, les porteurs de projets devront emprunter le matériel présent à l'ESPE.

Mme Marie-Geneviève GERRER explique qu'il y a eu vote à l'unanimité de la part des membres du COSP, ce qui montre que le travail avait été très bien préparé en amont par le Conseil Scientifique.

Mme Marie-Geneviève GERRER souligne qu'une partie de l'enveloppe de 30000€ a été gardée pour financer d'autres projets notamment lors de l'appel à projets concernant les

manifestations scientifiques. Elle informe également les membres du Conseil d'école que l'ESPE participera le 12 mai à une journée de recherches sur le thème du Monde Musulman, organisée par des chercheurs de l'Université en lien avec des enseignants du secondaire. Parmi le public, il y aura les étudiants intéressés de M1 et M2 de l'ESPE. Cette journée montre bien par ailleurs l'interface que l'ESPE doit s'efforcer de trouver entre une recherche universitaire et une recherche ouverte sur les problématiques du personnel premier ou second degré du Rectorat, et des futurs enseignants.

M. Le Président du Conseil d'école estime que la formation des enseignants à l'Université doit être adossée à la recherche ; on est donc ici face à un sujet qui est déterminant dans la qualité de la formation des futurs personnels. M. Le Président du Conseil d'école se dit attaché à la recherche fondamentale et rappelle qu'il est également très important que la recherche soit en lien avec les besoins et les actions en cours sur le terrain (par exemple prévention et lutte contre le décrochage à l'école, dispositif « plus de maîtres que de classes »...).

M. Le Recteur exprime toute sa satisfaction que le moment de travail sur le Monde Musulman soit soutenu par l'ESPE. L'association des professeurs d'histoire-géographie est à l'origine de cette demande, il s'agit donc en quelque sorte d'auto-formation. Les professeurs se prennent en main pour trouver des moments de formations et le fait que l'ESPE accepte de participer à de telles actions est essentiel. On se trouve dans un mécanisme intelligent de formation continue des enseignants.

Mme Marie-Geneviève GERRER explique par ailleurs que dans le Plan Académique de Formation, elle souhaite qu'un dossier en direction des professeurs physiciens du secondaire soit élargi à la recherche, et soutenu par l'ESPE.

4

M. Jean-François GIRET rappelle aux membres du Conseil d'école que des chercheurs à l'IREDU travaillent actuellement sur le dispositif « plus de maîtres que de classes ». Des échanges sont en cours avec le rectorat afin de délimiter le terrain de recherche. Le Conseil Régional finance une partie de la recherche, qui est dirigée par Mme Sandrine GARCIA.

M. Le Recteur dit le besoin qu'ont les services académiques à ce que les forces vives des enseignants chercheurs aident à guider ce type de dispositif, mènent une évaluation et retournent cette évaluation sur le terrain. Les enseignants sont ouverts à ce que leurs classes soient terrains de recherches mais ils ont besoin de retours sur les recherches menées, car c'est cela qui permet de faire évoluer le système éducatif.

Mme Marie-Geneviève GERRER informe les membres du Conseil d'école qu'il a été décidé par les membres du COSP, concernant la licence EFEC, de ne pas faire de fiches filières spécifiques à la L1 Dijon et la L1 Nevers. Ceci permettra de renforcer l'aspect commun de la L1 EFEC. Seul le projet culturel fort et construit de Nevers est développé dans la fiche filière en introduction. Ainsi, les enseignants intervenants dans la L1 EFEC seront bien conscients qu'ils interviennent sur le même cursus à Dijon et à Nevers. Une réunion est prévue début mars entre le responsable de la L1 Dijon et les enseignants intervenants à Nevers pour affiner la mise en place concrète de cette fiche filière : quelques cours sont en visioconférence, il faut en préciser les contours.

Concernant la L2 EFEC, la réflexion est la suivante : l'UE 5 est à option Education-Formation/ Enseignement/ Culture. Le problème qui se pose est que 90% des étudiants de L1 veulent aller en Enseignement et partent du principe que choisir l'option Culture ne correspond pas à leur projet professionnel. Un des axes de réflexion serait de faire 4 blocs (2 blocs UE5 au semestre

1 et 2 blocs au semestre 2), et sur ces blocs il y aurait forcément un enseignement Education-formation, un enseignement sur la Culture et un sur l'Enseignement. Les étudiants choisiraient l'un des blocs. Si les blocs n'étaient pas équilibrés du point de vue des effectifs, les étudiants au semestre 2 seraient prioritaires dans leurs choix. Cette idée a fait l'unanimité au COSP mais elle doit être encore discutée par les responsables de la licence EFEC.

Mme Nadine WARGNIER demande des précisions sur l'articulation du volet spécifique de Nevers « Culture » dans la fiche filière. Mme Marie-Geneviève GERRER répond que cette spécificité s'articule sur le terrain avec les acteurs culturels de Nevers. Les projets culturels seront en lien avec l'UE « Français-Culture humaniste » principalement. Mme Nadine WARGNIER souhaite que cette spécificité de Nevers puisse entamer une réflexion sur l'orientation que pourrait avoir Dijon pour la culture. Mme Marie-Geneviève GERRER rappelle qu'il est prévu lors du prochain COSP de voter sur la mise en place du Conseil de Perfectionnement Licence EFEC ; cet organe servira à mieux articuler les enseignements et à réfléchir sur la cohérence pédagogique.

Mme Marie-Geneviève GERRER précise qu'il est prévu 3 moments au cours de l'année où il s'agira de faire le point sur l'avancement des recherches et sur les dépenses engagées par les chercheurs dans le cadre des projets BQR. M. Le Recteur souhaite qu'il y ait dans le formulaire de demande un aspect valorisation, une étape de restitution des recherches auprès des enseignants. Mme Marie-Geneviève GERRER répond qu'il a été décidé au Conseil Scientifique de créer une journée de recherche pendant laquelle chaque chercheur présentera ses recherches aux enseignants. Les porteurs de projets qui font de la recherche terrain présenteront également leurs travaux de recherche aux inspecteurs et chefs d'établissements de l'académie.

5

M. Le Président du Conseil d'école soumet au vote la répartition des financements proposés par le COSP lors de l'évaluation des dossiers BQR, pour un montant total de 18095€. (22 votants au moment du vote).

- **Adoption à l'unanimité des membres du Conseil d'école présents ou représentés.**

3. Point sur l'offre de formation.

- **Département Denis Diderot**

En ce qui concerne les masters Culture de Denis Diderot, Mme Véronique PARISOT indique aux membres du Conseil d'école que l'évaluation de la nouvelle offre de formation permet des économies qui s'élèvent à 519 HTD entre les maquettes 2016 et le projet de maquettes 2017-2020. Ces économies permettront d'ouvrir un master Recherches en Art et Cultures, qui sera codirigé par Mme Dominique BOURGEON RENAULT et M. Jean-Louis TORNATORE. Ce projet doit être d'abord accepté par le CPER Diderot du 23 février avant d'être validé par le COSP. Ce master recherche s'élève à 70H CM. Ces économies sont réalisables du fait des mutualisations des enseignements des masters en M1 à hauteur de 347HETD. Mme Véronique PARISOT explique que l'économie peut paraître relative, car dans le logiciel EVALENS les Masters culture sont considérés comme porteurs, malgré la mutualisation de plusieurs enseignements : Sciences de l'éducation en M1 (325h), Droit en M2 (78HETD) mais aussi des mutualisations externes (54HETD) dans le cadre de la formation professionnelle. Ainsi, le M1 Education formation qui sera présenté par Mme

Sophie MORLAIX aura de fait 325 HETD avec le Master Culture en moins puisqu'elles seront portées par ce Master Culture (ainsi que 22 HETD de mutualisation avec le Master éduc recherche relevant de Sciences de l'éducation).

Mme PARISOT rappelle que le Master 1 Culture mutualise ses cours avec le Master 1 éducation formation, à hauteur de 325h. Le M1 éducation-formation (mention Sciences de l'éducation) donne ensuite lieu à 2 masters, qui relèvent de la compétence du CPER "Sciences de l'éducation" présidé par Mme Sophie MORLAIX. Le master 1 Culture donnera lieu à 2 parcours de masters : un parcours Ingénierie de l'action culturelle (IAC) et un parcours (Arts et cultures) orienté recherche, avec un volume d'heures assez faible (70H CM) qui relèvent de la compétence du CPER "Direction de projets et d'établissements culturels" qu'elle préside.

Monsieur Debeaufort approuve cette mutualisation importante en M1 entre les deux mentions qu'il estime parfaitement cohérente.

- **Département MEEF**

Mme Elsa LANG RIPERT présente l'état de réflexion sur la nouvelle offre de formation du département MEEF, pour recueillir les observations et les avis des membres du Conseil d'école avant la finalisation de l'offre de formation, qui sera présentée au COSP du 11 février et au prochain Conseil d'école le 9 mars.

6

Le climat dans lequel se déroulent les réunions de travail est serein. Les réunions sont constructives et débouchent sur des consensus. La réflexion a été menée de façon pédagogique, pas forcément en fonction des contraintes financières qui pèsent sur la nouvelle offre de formation.

Les premiers ajustements des maquettes donnent lieu à certaines économies, bien que la demande formulée par l'Université de Bourgogne de diminuer les coûts de 5% apparaisse pour les masters MEEF paradoxale : les effectifs de fonctionnaires stagiaires sont en hausse chaque année. Le Rectorat et le Ministère annoncent d'ailleurs des effectifs importants à venir en Saône et Loire et à Auxerre. De plus, il est difficile de baisser les heures de maquettes d'étudiants qui se préparent à un concours national. En ce qui concerne le M2, l'Etat-employeur attend une meilleure professionnalisation des étudiants. Il devient compliqué de faire mieux avec moins.

Ce qui est présenté aujourd'hui est l'ossature des nouvelles maquettes : il reste encore un an et demi pour travailler sur les contenus des UE et l'articulation des UE entre elles.

Les grands principes qui ont guidé la réflexion :

- Allègement des modalités et du temps d'évaluations en M2 pour les fonctionnaires stagiaires à mi-temps sur le terrain qui ont beaucoup de mal à travailler sereinement entre la formation à l'ESPE et la formation sur le terrain
- Rendre plus lisibles les thématiques du tronc commun
- Rendre plus explicites les liens entre le référentiel et les fiches filières
- Réfléchir aux parcours spécifiques avant le Master (préprofessionnalisation, licence EFEC)

- Réfléchir dans un continuum de formation M1-M2 mais aussi M2-T1 : c'est là qu'interviennent les sous-groupes de la formation continue (comité de pilotage sur la formation continue mis en place avec le Rectorat)
- Articuler les contenus de la formation disciplinaire et de la formation transversale.

En ce qui concerne les masters second degré : l'ESPE est en attente des retours des UFR, mais l'ossature a été travaillée en commun avec les UFR. On passe de 5 UE à 4 UE, qui sont en miroir en S1 et S2.

En M1 semestre 1, il y aurait deux UE colorisées UFR : « maîtriser les savoirs 1 » et « maîtriser les savoirs 2 », avec des séminaires de recherche disciplinaire. Les collègues sont en train de travailler dans les UFR sur ces deux UE. L'UE 3 serait co-portée, avec 3 EC : deux d'entre eux seraient portés par les UFR « mise en situation professionnelle » et « analyse de la situation professionnelle » ; le 3^{ème} EC « approche de la discipline scolaire » serait porté par l'ESPE. Il semble important d'articuler dès le M1 la partie savoirs et la partie didactique. L'UE4 est une UE transversale, avec la préparation à l'exercice professionnel et le stage de pratique accompagné du S1. Tous les titres d'UE et d'EC ont été travaillés pour faire écho au référentiel métier.

En S2, qui est l'exact miroir du S1, la seule chose qui change est l'UE 4 de tronc commun. Les UE 1 et 2 restent UFR, l'UE 3 est co-portée.

En M2, les UE sont largement portées par l'ESPE puisque le niveau est professionnalisant, les semestres 3 et 4 sont également en miroir : L'UE 1 « consolider les savoirs disciplinaires » qui reste portée par l'UFR, l'UE2 « concevoir, mettre en œuvre et évaluer les apprentissages » avec un EC « approche didactique et pédagogique intégrant l'outil numérique ». L'UE 3 est sur le tronc commun et l'UE 4 concerne l'« analyse de la pratique et enrichissement par la recherche ».

7

En ce qui concerne l'actuel EC3 langues vivantes, il est porté pour l'instant par les UFR. Il a été proposé que l'ESPE récupère cet EC pour ainsi harmoniser les contenus de formation : en effet il y a des disparités dans les enseignements selon les UFR. L'idée est de monter un module de formation de 21h pour former les étudiants au niveau B2. Pour ceux qui auraient atteint le niveau B2, ils seraient incités à passer le CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), pour pouvoir enseigner des DNL (disciplines non linguistiques).

Par ailleurs, il faudra ajouter dans la fiche filière de M1 que le stage est obligatoire ; de plus les UE ne seront plus compensables entre elles.

M. Le Président du Conseil d'école souligne l'importance que les intitulés des UE et EC collent au référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Par ailleurs, l'adaptation des maquettes à la réforme des collèges et des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires est essentielle : aujourd'hui le métier d'enseignant ne se pratique plus en solitaire. Les EPI seront une partie intégrante et importante de la formation et du travail en collège. Or les modalités de formations doivent être exemplaires et refléter ce que l'on souhaite ensuite voir se réaliser sur le terrain. M. Le Président du Conseil d'école demande s'il est prévu que des UFR disciplinaires travaillent ensemble et montrent ainsi concrètement ce que pourrait être un EPI, de manière à ce que les stagiaires voient leurs formateurs donner l'exemple du travail en équipe. M. Le Président du Conseil d'école ajoute qu'avec le nouveau cycle CM1-CM2- 6^{ème} certains programmes sont communs à l'école et au collège : comment peut-on envisager de faire travailler ensemble sur des objets disciplinaires dans le cadre des nouveaux programmes des futurs professeurs des écoles et des futurs enseignants du 2nd degré ? Mme

Elsa LANG RIPERT répond que la question s'est posée plusieurs fois et reste confrontée à des problématiques d'emplois du temps. Malgré tout, une réflexion est en cours pour essayer d'articuler ce travail en inter-disciplinaire sur le temps de formation. Pour ce qui est du travail en équipe des enseignants Mme Elsa LANG RIPERT prend l'exemple des langues : il y a 4 maquettes et dans l'UE 2 « concevoir, mettre en œuvre et évaluer les apprentissages, il y a des cours inter-langues avec les collègues enseignant l'allemand, l'anglais et l'espagnol et des travaux sur des projets inter-classes.

M. Philippe PIERRON signale que les étudiants du M1 sont dans une logique de concours et se montrent plutôt individualistes. Il faudrait inverser cette tendance en M2 mais cela apparaît difficile. Malgré tout dans la dimension pluridisciplinaire exigée dans le cadre des maquettes M1-M2, il est envisagé un travail collaboratif plus poussé entre certaines disciplines.

Mme Nadine WARGNIER souligne deux préoccupations sur cette question de travail en interdisciplinaire : tout d'abord il faudrait ajouter à la liste des critères le fait d'amener obligatoirement dans les propositions de projets les formateurs à travailler eux-mêmes dans des problématiques interdisciplinaires, ce qui n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui, notamment à cause de problèmes de disponibilités de certains formateurs. Mme Nadine WARGNIER rappelle que l'équivalent de ces projets interdisciplinaires représentait dans d'anciennes maquettes 72H contre 24H dans les nouvelles maquettes. Ensuite, sur la question de faisabilité, Mme Nadine WARGNIER pense que les terrains sont trop divers et le temps pour les étudiants stagiaires trop contraint et qu'il est difficile de pouvoir commencer à envisager des projets interdisciplinaires réalisables ; ces projets pourraient par contre être l'objet d'approfondissements en T1.

8

M. Le Président du Conseil d'école reconnaît les difficultés énumérées mais rappelle que cette question de l'interdisciplinarité n'est pas une option mais bien une obligation qui doit être intégrée à la formation initiale.

Mme Lucie CORBIN souligne que cette question suscite encore beaucoup de débats, et rappelle que l'interdisciplinarité ne doit pas être envisagée seulement en termes de disciplines scolaires, mais peut tout à fait être le fruit d'un travail mené par exemple avec les partenaires de l'école, au service des enseignants et des programmes.

M. Le Recteur explique que les enseignants qu'il reçoit en audience lui disent souvent qu'ils ont reçu au cours de leur scolarité et de leur formation un enseignement frontal, et de ce fait ils n'arrivent pas à se projeter dans un contexte de travail coopératif. L'ESPE doit être sur ce point exemplaire : elle doit garantir qu'un enseignant qui sera sur le terrain aura eu l'exemple au cours de sa formation de ce qu'est le travail en équipe et en interdisciplinarité. L'étudiant stagiaire doit faire l'assimilation de ce qu'est le travail par projet, pour faciliter l'appréhension sur le terrain des 20% obligatoires de travail en interdisciplinarité. M. Le Recteur rappelle par ailleurs que la France est au plan international l'un des pays les plus en retard sur les questions de travail en interdisciplinarité.

M. Le Président du Conseil d'école souligne que si cette réforme du travail interdisciplinaire a été inscrite dans la loi, c'est en partie car les travaux de recherches en éducation ont démontré qu'il s'agit d'un moyen de réussite scolaire d'un plus grand nombre d'élèves, surtout pour ceux issus des milieux populaires.

En ce qui concerne le 1^{er} degré, la réflexion a été la même, à savoir comment alléger le M2 et comment réorganiser le M1.

En M1, semestre 1, l'UE 1 est dédiée aux disciplines de l'écrit du concours (français et mathématiques). Un travail avec les coordinateurs disciplinaires est en cours pour définir le nombre d'heures, les modalités des groupes et d'évaluations. L'UE2 est celle des savoirs disciplinaires. L'UE3 est une UE transversale et est également dédiée au stage pratique. Les UE ne sont pas compensables entre elles, et à l'intérieur de l'UE1, les deux EC ne sont également pas compensables : il est indispensable que les futurs professeurs des écoles maîtrisent le français et les mathématiques pour pouvoir enseigner. Le semestre 2 est en miroir, seul le tronc commun de l'UE3 est modifié.

En M2, semestre 1, on retrouve de nouveau 3 UE. Toutes les disciplines sont regroupées dans l'UE1 « mobiliser les savoirs au profit de la didactique » et « analyser son enseignement dans les différentes disciplines » ; les étudiants choisiront 3 disciplines parmi 6 au semestre 1 et 2 au semestre 2 pour l'EC « analyser son enseignement ». L'UE2 s'intitule « contexte d'exercice du métier : adapter et communiquer » ; les EC ne sont pas les mêmes que dans le 2nd degré au niveau de l'organisation dans l'année. L'UE3 « analyser sa pratique et l'enrichir par la recherche » est équivalente à celle de la maquette actuelle.

Mme Elsa LANG RIPERT explique qu'en diminuant le nombre d'UE et en les organisant de façon cohérente, les maquettes ainsi que les évaluations sont allégées en M2. La réorganisation de ces maquettes permet également de retirer ce qui apparaît comme redondant.

Mme Nadine WARGNIER remarque dans la maquette du M2, les disciplines, hors français et mathématiques, ont été équilibrées à 14h pour l'EPS, les sciences et l'histoire-géographie. Or, les sciences et l'histoire-géographie sont des disciplines fondamentales pour l'école primaire et 14h de formation par enseignement sur l'année semblent trop peu. Une réflexion sur un partage différent des heures semble nécessaire.

Mme Elsa LANG RIPERT est consciente de ce problème et rappelle que le travail des coordonnateurs disciplinaires sera justement de trouver le bon équilibre et la bonne articulation entre les disciplines.

Mme Nadine WARGNIER rappelle que les anciennes maquettes MEEF avaient déjà été allégées pour répondre aux exigences de stage des étudiants. Or, la réflexion est à chaque fois menée sur une baisse des maquettes : Mme Nadine WARGNIER pose la question d'une réflexion menée au contraire sur le temps de formation sur le terrain, qui est également trop lourd. La formation a parfois d'ailleurs du mal à être perçue comme le levier d'apprentissage du métier par certains étudiants.

M. Frédéric DEBEAUFORT souligne que l'on se trouve dans une logique de professionnalisation : certaines compétences et connaissances doivent être acquises sur le terrain sans forcément donner lieu à des enseignements formels.

Mme Sonja DENOT-LEDUNOIS demande quelle est la proportion des parcours adaptés et comment sont-ils pris en compte dans les nouvelles maquettes. Mme Elsa LANG RIPERT répond qu'il y a deux types de parcours adaptés par rapport aux textes. Les titulaires du master MEEF seront orientés vers le DU mis en place par l'ESPE. Les non-titulaires de master MEEF seront reçus en entretien individuel en début d'année : il leur sera proposé de choisir au sein des UE et EC les enseignements qu'ils suivront en fonction de leur parcours personnel. Ces

enseignements seront complétés par d'autres stages, des séminaires, des actions de formations.

Mme Lucie CORBIN présente les modifications de maquettes sur le transversal.

Pour le 1^{er} degré : la réflexion a été menée en partant du bilan des deux années écoulées ainsi que des remarques émanant notamment des CPER (étudiants et formateurs). Il y a toujours évidemment l'idée de progressivité entre le tronc commun du M1 et du M2. Le M1, centré plutôt sur le concours, va plutôt consister en des apports fondamentaux et généraux sous la forme de cours magistraux. Au fur et à mesure de la progressivité, les cours magistraux disparaissent au semestre 2 pour laisser place au TD et TP. Le M2 est centré sur les questions professionnelles, en lien avec le terrain.

Concernant les modifications proposées, les réflexions ont été pédagogiques, avec l'idée d'alléger le M2 est de rendre plus pertinents les cours. Par exemple, il a été fait le constat que l'initiation à la recherche au semestre 1 arrivait trop tôt pour le M1, les étudiants n'étant pas encore allés sur le terrain, ils ont du mal à concevoir cette idée de recherche. Ce module est donc repoussé au semestre 2, ce qui par ailleurs paraît plus cohérent avec les maquettes du 2nd degré.

A propos du module « Psychologie du développement », Mme Lucie CORBIN fait part d'une remarque : il a été décidé de tenir compte dans l'élaboration des maquettes des parcours antérieurs au master et en particulier de la licence EFEC. Il s'avère que cet enseignement sera très présent dans la formation EFEC. Il n'apparaît pas pertinent de recommencer de l'initiation à la psychologie du développement alors que logiquement beaucoup d'étudiants qui intégreront le master MEEF 1^{er} degré sortiront de la licence EFEC. L'idée serait donc de profiter du M1 pour approfondir cet enseignement sans revoir les bases. Les étudiants qui n'auraient pas suivi cet enseignement car venant d'autres licences disposeront d'une bibliographie, disponible pour une partie en ligne, pour se remettre à niveau avant la rentrée de septembre et arriver au semestre 1 avec des connaissances de base. Cette solution permet ainsi d'éviter d'avoir un master MEEF 1 à deux vitesses.

D'autres enseignements déjà suivis en licence EFEC verront leur volume horaire diminué. Ainsi, les heures qui seraient dégagées de ces enseignements seraient réinjectées dans les modules concernant l'école maternelle, avec une intervention plus importante des PEMF. La place des formateurs de terrain est essentielle sur cette question professionnelle.

M. Thierry TRONCIN, responsable de la partie « gestion de la diversité des publics » a repensé ces modules et propose des modules qui vont permettre une réelle progressivité, en remplaçant le module « gestion de la diversité des publics » par « diversité et inclusion » dans lequel plusieurs questions professionnelles seront abordées (l'école inclusive, les élèves à besoins éducatifs particuliers, l'école prioritaire...). M. Le Président du Conseil d'école approuve la dénomination « diversité et inclusion », le terme d'inclusion devant être pris au sens large : il fait notamment référence aux publics en difficulté de par leurs origines sociales. Mme Lucie CORBIN précise que chaque public est abordé en M1 et M2, y compris les élèves à haut potentiel intellectuel.

En ce qui concerne le M2 MEEF 1^{er} degré, il y a encore des discussions entre les collègues. Certains sont attachés à voir encore affichées certaines thématiques, comme l'autorité, de climat de classe... et n'adhèrent pas au fait de rassembler ces thématiques dans le module

« diversité et inclusion ». M. Le Président du Conseil d'école souligne qu'il n'est pas question de faire disparaître ces thématiques de la formation, mais les intégrer dans un ensemble plus vaste permet au contraire de leur donner plus de sens. Par exemple, le climat de classe est à la fois une condition et une conséquence : les élèves ne peuvent pas bien travailler si le climat de classe n'est pas serein ; mais si les approches pédagogiques sont plus efficaces, si les élèves réussissent mieux, le climat sera beaucoup plus positif. M. Le Président du Conseil d'école souhaite que le message soit passé auprès des formateurs que le Conseil d'école est favorable à un module unique « diversité et inclusion » reprenant ces thématiques plutôt que plusieurs modules séparés.

Mme Lucie CORBIN indique que l'ajout d'un module plus spécifique sur l'enseignement moral et civique est en cours de discussion. Bien que cette question soit abordée en histoire géographie, il semble plus pertinent que cet enseignement soit transversal et que tous puissent s'en emparer.

Pour le 2nd degré : le paramètre différent à prendre en compte est que normalement les étudiants n'arriveront pas de licence EFEC. Quelques modifications ont été apportées : remise de tous les CM au 1^{er} semestre, rassemblement de questions professionnelles qui étaient jusqu'ici juxtaposées dans des ensembles plus cohérents.

M. Le Président du Conseil d'école demande s'il est possible de faire en sorte que le transversal 1^{er} et 2nd degré se rencontrent pour qu'il y ait un tronc commun 1^{er} degré/2nd degré/CPE ; il rappelle que le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation fait apparaître pour la première fois en France des compétences communes aux trois niveaux. Il faudrait qu'il y ait des moments communs entre les futurs professeurs des écoles et les futurs professeurs des collèges/lycées.

11

M. Philippe PIERRON répond que cela sera sans doute possible sur le site de Dijon. Sur les sites MEEF délocalisés, il n'y a pas de formation dans le second degré. M. Le Président du Conseil d'école est conscient de la difficulté à faire se rencontrer ces publics mais rappelle qu'ils seront appelés à travailler ensemble (conseils école et collège, cycle 3...). Cette rencontre ne peut donc pas être absente de la formation initiale.

Mme Nadine WARGNIER souligne que la maquette est la même pour l'ensemble des sites MEEF ; or il est difficile de mettre en place un espace commun sur les sites délocalisés : il y aurait donc un déséquilibre entre le site MEEF de Dijon et les autres sites. Mme Nadine WARGNIER ajoute que les emplois du temps trop lourds ne permettent pas de libérer les étudiants pour éventuellement organiser des rencontres 1^{er}-2nd degré. Mme Nadine WARGNIER pense que les principaux blocages à ces rencontres sont matériels : il s'agit de problèmes d'espace, de temps et de budget, pour lesquels l'intervention du Rectorat serait souhaitable.

M. Le Président du Conseil d'école explique que certaines thématiques, comme par exemple les relations école-famille, sont transversales à l'ensemble du système éducatif. Ces thématiques peuvent tout à fait être abordées lors de réunion d'échanges entre le 1^{er} et 2nd degré. M. Le Recteur redit que ces rencontres sont tout à fait indispensables, puisque les enseignants devront avoir sur le terrain une culture commune. M. Le Recteur rappelle qu'en aucun cas il ne doit être créé d'iniquités territoriales.

M. Philippe PIERRON ajoute que les M2B, qui sont déjà titulaires du master, vont dans les collèges de circonscription dans le cadre de leur formation, pour rencontrer des collègues avec

lesquels ils seront susceptibles de collaborer. Il faut réfléchir à des dispositions pour que l'ensemble des M2 puisse faire la même démarche. Mme Elsa LANG RIPERT pense que le cadre du projet pluridisciplinaire pourrait permettre ces rencontres, même si celles-ci seraient dans un premier temps à distance. Elle précise également qu'un sous-groupe de formation continue commun 1^{er}/2nd degré doit se mettre en place, qui pourrait prendre le relais pour ces rencontres.

Mme Evelyne GREUSARD rappelle que compte-tenu du nombre de stagiaires en M2 1^{er} degré, il est difficile de tous les remplacer en même temps. Il faudrait pour l'année prochaine anticiper pour pouvoir bloquer des journées ou des demi-journées, et trouver ainsi des solutions de remplacement en amont des formations et non dans l'urgence. Cela permettra de coordonner les emplois du temps.

M. Philippe VELTEN souligne qu'il faut également solliciter les inspecteurs de l'éducation nationale des départements pour les thématiques concernant la maternelle. Par ailleurs, concernant la mise en œuvre pédagogique, M. Philippe VELTEN pose la question d'une dimension plus large en l'intégrant notamment dans le transversal. M. Philippe VELTEN s'interroge également sur le risque de tomber dans « l'effet filière », si on part du principe que la majorité des étudiants de master 1 MEEF sortira de licence EFEC. M. Philippe VELTEN demande s'il est possible de prévoir une différenciation pour les étudiants qui viendrait d'autres horizons que de licence EFEC. Mme Lucie CORBIN répond que cette question se pose lors de chaque réunion, mais pour l'instant il n'a pas été trouvé de solution. Les choix pour cette nouvelle maquette ont été faitS en fonction aussi des moyens disponibleS pour l'ESPE : les heures étant revues à la baisse, il ne sera pas possible de faire des groupes en plus, bien que le souhait initial avait été de mettre en place des heures de renforcement pour les étudiants qui n'ont pas suivi la licence EFEC. De plus, il n'est pas envisageable de mettre en place un master à deux niveaux. Mme Elsa LANG RIPERT ajoute qu'il y a des pré-requis connus pour intégrer le master MEEF, et que chaque étudiant choisiT le cursus avant le M1 pour les atteindre.

12

M. Olivier BOULIN souligne que même si la totalité des L3 EFEC intègre le M1 (90 étudiants), cela ne représentera qu'un tiers des effectifs de M1. M. Philippe PIEERON approuve le fait qu'il n'y ait pas de différenciation en M1 car il est déjà de plus en plus compliqué de gérer les différents profils de M2 existants.

4. Point sur l'évaluation des formations.

Mme Elsa informe les membres du Conseil d'école que l'évaluation des formations du département MEEF par le CIPE décidée par le COSP a été lancée.

Mme Lucie CORBIN s'est chargée d'organiser les passations des enquêtes par les étudiants sur deux semaines. Le retour des enquêtes est prévu au mois de mars. Le comité restreint concernant l'évaluation des formations réfléchit en parallèle avec Mme Cathy PERRET du CIPE sur les modalités des prochaines évaluations pour les années à venir. À l'heure actuelle, il y a un total de 350 réponses en M1 et 290 en M2 ; 70 enseignants et intervenants ont été interrogés. Ces chiffres sont amenés à évoluer puisque toutes les passations n'ont pas encore eu lieu.

Mme Claire CACHIA ajoute que l'évaluation du département Sciences de l'éducation est également en cours de réalisation (formation et enseignements).

M. Le Président du Conseil d'école demande comment vont être organisés les retours sur ces évaluations aux différentes composantes. Mme Elsa LANG RIPERT répond que le COSP a décidé à chaque fois quel résultat était transmis et à qui, en terme de commissions, de responsables pédagogiques, de sites...

Mme Christiane SALMAIN-NORMAND remarque que tous les intervenants n'ont pas reçu les questionnaires. Mme Claire CACHIA explique que le CIPE a rencontré des problèmes de listes qui comportaient quelques erreurs sur les intervenants et les adresses de contacts.

5. Présentation de la mission « Formation Continue »- Mme Dominique BOURGEON RENAULT.

Mme Dominique BOURGEON-RENAULT est invitée à présenter la mission « Formation Continue » dont elle a la charge au sein de l'ESPE.

Mme Dominique BOURGEON-RENAULT explique que la mission a quelques difficultés à se mettre en place, du fait notamment de la réflexion sur les nouvelles maquettes du département MEEF, puisqu'il y a une synergie entre l'offre de formation et les actions de formation continue.

Le cadre de la mission « Formation Continue » de l'ESPE est à relier avec la politique de formation continue de toute l'Université de Bourgogne.

Il est possible de proposer des actions courtes : c'est ce qui est fait actuellement avec la Formation de Formateurs (FOFO), gérée par M. Thierry HOHL, au niveau du département MEEF.

La formation continue intégrée est développée à travers les masters MEEF qui sont en lien avec les UFR. Il y a beaucoup de formation continue intégrée dans le département Denis Diderot.

Une grande majorité des étudiants du département Sciences de l'éducation peut suivre des formations à distance : l'intervention du CFOAD est relativement développée dans ce département.

L'alternance est une modalité pédagogique qui peut également être développée au sein de l'ESPE, outre les contrats de professionnalisation dans les masters CCRF et IMC du département Denis Diderot.

De la formation continue spécifique peut être mise en place à travers l'ouverture de DU et DIU : certains sont en projets, d'autres ont déjà été mis en place.

En s'appuyant sur les nouvelles maquettes, il pourrait être proposé dans le cadre de la formation continue des modules qui seraient rattachés aux UE : cela pourrait répondre aux besoins qu'ont certains personnels en formation (par exemple les salariés).

Le public à qui se destine la formation continue est composé majoritairement de personnels de l'éducation nationale, ainsi que de salariés et également de demandeurs d'emploi (directive du Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur).

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels permettent de valoriser le parcours professionnel d'une personne désireuse soit d'obtenir directement le master MEEF soit d'accélérer le temps de formation.

Depuis plus d'un an, des actions de formations construites en partenariat par le département MEEF et le Rectorat (Délégation Académique à la Formation des Personnels- DAFOP) sont mises en place : formations de formateurs, accompagnement de tuteurs, accompagnement des professeurs en début de carrière, etc., avec des objectifs de développement de compétences professionnelles mais également des objectifs de projets innovants expérimentaux.

La dimension recherche est à privilégier, de façon transversale à toutes les formations, ainsi que l'introduction du numérique.

L'ESPE participe aux différentes actions de formation continue dans le 1^{er} et 2nd degré ; les enseignants peuvent par ailleurs suivre des actions de formation dans le Plan Académique de Formation du Rectorat, qui propose des actions disciplinaires, transversales, et des approches par compétences. De nombreux acteurs sont impliqués, un nombre conséquent de réunions a déjà eu lieu depuis 1 an et demi, qui mobilisent des membres de la DAFOP, de la DASEN, des inspecteurs, des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'ESPE.

Le projet de 4^{ème} mention Pratique et Ingénierie de Formation (PIF), avec la mention Analyse et Accompagnement des Pratiques Professionnelles (2A2P) est destiné aux formateurs académiques. Il est géré par M. Denis LOIZON.

Mme Dominique BOURGEON-RENAULT explique que cette année deux jours de formations ont été proposés aux T1, avec 184 inscriptions (102 en Côte d'or et Saône et Loire, 82 pour la Nièvre et l'Yonne). Une journée était à l'initiative de l'ESPE « L'établissement apprenant et les cadres d'actions », la deuxième journée était à l'initiative de la DAFOP sur les notions de différenciations pédagogiques et la prise en charge des difficultés liées à la diversité des publics.

Dans le cadre des projets innovants expérimentaux, un projet s'inscrit dans le renouvellement de l'offre de formation du département MEEF et qui concerne la 4^{ème} mention PIF : cette mention intègre la recherche et mutualise les compétences des enseignants des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, et des spécificités en recherches de différents laboratoires de ces universités. Ce projet s'adresse aux enseignants 1^{er} et 2nd degré, aux formateurs académiques, aux PEMF, aux conseillers pédagogiques et aux inspecteurs d'académie. Il y a plusieurs parcours au sein de cette mention :

- Elèves en Difficultés ou Handicapés (EDH), sous la responsabilité de M. Thierry TRONCIN
- 2A2P (accompagnement et analyse des pratiques professionnelles), sous la responsabilité de M. Denis LOIZON
- Projets Educatifs Territoriaux et Médiation Scientifique et Culturelle (PEDT)

Le projet de parcours 2A2P doit être soumis au vote du COSP le 11 février 2016.

Le DU « Traiter les souffrances en milieu scolaire et périscolaire », géré par Mme Aurélie VAROT à Mâcon, s'adresse à un public de formation continue (salariés en plan de formation ou CIF par exemple). Il peut s'agir d'enseignants, d'infirmiers scolaires, de conseillers

pédagogiques, d'intervenants dans les milieux associatifs périscolaires etc. L'ouverture de ce DU est prévue en septembre 2016.

Le département CIPE propose également des actions de formation continue. Mme Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL précise que ces formations sont à destination de tous les enseignants de l'Université de Bourgogne. Il y a environ 100H de formation formelle, de type atelier ou conférence, qui se décline en trois types :

- initiation : des collègues de l'enseignement viennent parler de 2 ou 3 thèmes qui touchent l'enseignement supérieur.
- expérimentation : des modules plus complets qui amènent les enseignants à travailler sur leurs pratiques de formation. Dans ce cadre, l'université a voté une décharge de 12h pour les jeunes enseignants arrivant à l'UB pour suivre ce type de formation.
- accompagnement ponctuel : le CIPE propose aux enseignants de disposer individuellement d'un accompagnement sur la réflexion liée à la pédagogie.

Par ailleurs, Mme Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL indique qu'un Diplôme Universitaire International en pédagogie universitaire est en cours de réflexion. Ce projet est né de la collaboration internationale du CIPE en pédagogie universitaire aussi bien en recherche qu'en axe de formation avec notamment l'Université de Laval, à Québec.

Le département Sciences de l'éducation a réfléchi à un projet de Diplôme Inter-Universitaire « Philosophie pratique de l'éducation et de la formation » entre l'Université de Bourgogne, Franche-Comté et Paris-Descartes, qui porte actuellement ce diplôme. Mme Sophie AUDIDIÈRE souhaite ouvrir ce diplôme à l'université de Bourgogne en septembre 2017.

Concernant la recherche, des séminaires existent depuis la rentrée 2014. M. Jean-François GIRET précise que ces séminaires sont ouverts à tous (personnel enseignant et étudiants, personnel du Rectorat). Chaque séminaire est le lieu d'échanges de fond avec les enseignants-chercheurs, d'où l'intérêt d'une large diffusion. Mme Claude VALTAT ajoute que les formateurs académiques qui préparent la certification ont également désormais la possibilité de suivre ces séminaires de recherches.

15

Les perspectives d'évolution de la mission « Formation Continue » sont :

- développer l'alternance et ouvrir à l'apprentissage le département Denis Diderot
- développer la formation continue intégrée et créer des actions courtes reposant sur les compétences des enseignants-chercheurs du département Denis Diderot
- maintenir une relation étroite de partenariat avec le Rectorat et le corps des inspecteurs entre autres
- renforcer une démarche de recherche-action en tenant compte des interrogations émanant du terrain
- développer l'innovation numérique
- proposer une offre sous forme d'actions de formation continue disciplinaires en lien avec les UFR.

Un comité de pilotage a été créé pour assurer le suivi de ces actions (DAFOP/département MEEF), avec 4 groupes travail.

La création de ces actions va nécessiter des moyens en besoins humains ; par ailleurs, le fléchage des inscriptions en formation continue (SEFCA) devrait suivre celui des inscriptions pédagogiques.

Mme Claude VALTAT fait remarquer que la Délégation Numérique et Educative du Rectorat doit s'entendre aussi comme partie intégrante de la formation continue des personnels, avec la construction de temps de formation en présentiel et à distance, et que l'ESPE peut solliciter.

6. Dons de partenaires de l'ESPE.

M. Jean-Denis DETRAIT explique aux membres du Conseil d'école que la cérémonie de remise des diplômes a été mise en place pour la première fois à l'ESPE en décembre 2015. Elle a généré un coût au niveau budgétaire. L'ESPE a donc sollicité ses partenaires, certains ont répondu:

- le Crédit Mutuel enseignant, à hauteur de 200€
- la MAE, à hauteur de 200€
- l'Autonome de Solidarité Laïque, à hauteur de 100€
- la Casden, à hauteur de 200€
- la MGEN, à hauteur de 500€

Ces sommes ayant été reçues après la clôture budgétaire 2015, elles devront être inscrites sur le budget 2016. Elles serviront à couvrir les dépenses qui seront engagées pour la cérémonie de remise des diplômes de 2016.

M. Frédéric DEBEAUFORT pense qu'il est important de communiquer sur les partenaires qui ont fait ces dons, car cela entraînera mécaniquement d'autres dons. Il rappelle que la première édition de cette cérémonie a été un véritable succès.

16

Par ailleurs, pour valoriser l'implication de l'association étudiante du département Denis Diderot, la MAIF a versé à l'ACEF une somme de 700€.

M. Le Président du Conseil d'école soumet au vote ces subventions de partenaires (22 votants) :

- **Les membres du Conseil d'école présents ou représentés approuvent à l'unanimité l'inscription de ces dons au budget 2016.**

Mme Marie-Geneviève salue le travail de toute l'équipe de Gabriel qui s'est impliquée dans l'organisation de cette cérémonie, ainsi que l'implication des étudiants de l'association de Diderot qui se sont engagés pour la première fois dans la mise en place d'un événement qui touche toute l'ESPE.

En l'absence de questions diverses, M. Le Président du Conseil d'école lève la séance.

La prochaine réunion du Conseil d'école est fixée au Mercredi 9 Mars 2016, à 9h30.